



Commune de SCIENTRIER

Délibération n°012/2026 VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025

Nombre de conseillers :

En exercice : 15
 Quorum : 8
 Présents : 14
 Votants : 14

L'an deux mille vingt-six, et le vingt-trois avril à 20 heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 17 avril 2026, s'est réuni en salle de conseil à SCIENTRIER, sous la présidence de Monsieur le Maire, Daniel BARBIER.

Délibération adoptée à l'unanimité

Présents : APLINCOURT Gilles, BARBIER Daniel, BARBIER Sarah, BIANCO Lydie, BRANTUS Élodie, BRON Isabelle, DAKIN-GARVAL Sylvain, DEAGE Patricia, DESALMAND Nadège, FLOQUET Sandra, HENNI Nour-Eddine, JEANTET Sophie, JOYE Michel, RIVET Jimmy

Absents :

Absents excusés : GAUDIN Hervé

Procurations : BARBIER Sarah pour GAUDIN Hervé

Secrétaire de séance : Lydie BIANCO

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment des articles L.1612-12, L.2121-14 et L.2121-31 ;

VU le budget primitif 2025 adopté par délibération du conseil municipal du 10 Avril 2025 ;

VU la délibération de ce jour approuvant le compte de gestion de la commune pour l'exercice 2025 présenté par le receveur municipal ;

VU le compte administratif de l'exercice 2025 de la commune ;

VU la commission Finances du 14 avril 2026 ;

Après lecture par section des dépenses et des recettes réalisées par la commune sur l'exercice 2025, Monsieur le Maire, avant de se retirer, donne la parole à Mme Sarah BARBIER adjointe aux Finances, afin de procéder au vote du compte administratif 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- **DE VOTER** le compte administratif de l'exercice 2025 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses réalisées :	669 750,22 €
Recettes réalisées :	396 678,90 €
Résultat antérieur reporté :	430 228,44 €
Résultat :	157 157,12 €

Fonctionnement

Dépenses réalisées :	1 591 325.56 €
Recettes réalisées :	1 830 276.13 €
Résultat antérieur reporté :	263 024.29 €
Résultat :	501 974.86 €

Résultat de clôture global

Investissement :	157 157,12 €
Fonctionnement :	501 974,86 €
Résultat global :	659 131,98 €

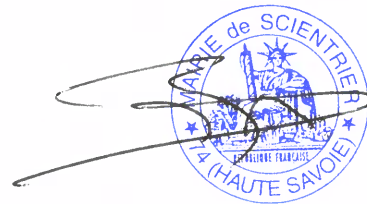
Le secrétaire de séance



Lydie BIANCO

Président de séance,

Le Maire



Daniel BARBIER